

Revue Catholica

Revue de réflexion politique et religieuse

Jean-Marc Trigeaud : Personne, Droit, existence

Joël Hautebert , le dimanche 6 février 2011

Professeur de droit à l'université Montesquieu Bordeaux IV, Jean-Marc Trigeaud a réuni dans cet ouvrage une série d'articles, dans lesquels il poursuit sa réflexion sur le concept de personne, réflexion entamée il y a plus de vingt ans, dans la filiation intellectuelle de son premier maître, Gabriel Marcel. Mis à part un premier article relatif aux origines gréco-romaines du concept occidental de personne, les études proposées s'intéressent aux évolutions juridiques des dernières décennies autour de ce concept, évolutions favorables à une prise en considération plus marquée de la dimension relationnelle de l'individu.

Revenant aux sources de l'emploi du mot personne, et très sensible à l'importance de la sémantique, Jean-Marc Trigeaud rappelle que *prosopon* en grec, *persona* en latin désignent d'abord un rôle, c'est-à-dire une relation avec un bien, une chose objet d'appropriation. « A la remorque d'un bien extérieur » conformément à une conception du droit qui traite prioritairement de la répartition des biens, l'individu est pris en compte par l'intermédiaire de sa fonction : le vendeur, l'acheteur, le locataire, le mandataire etc. La personne est alors envisagée dans sa dimension relationnelle avec d'autres personnes, au sujet de la distribution des choses. L'évolution juridique ultérieure va faire évoluer le concept de nature, en passant de la nature des choses à la nature de l'homme. [...]

Le dimanche 6 février 2011 à 17:54 . Classé dans [Bibliographies n. 110](#). Vous pouvez suivre toutes les réponses à ce billet via le [fils de commentaire \(RSS\)](#). Les commentaires et pings ne sont plus permis.